

BULLETIN MUNICIPAL

regards

sur Marcilly-en-Villette

N° 11
AVRIL 2012

ÉDITO

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1
PETITES NOUVELLES	2
CONSEIL MUNICIPAL	4
ENVIRONNEMENT	5
■ Une démarche respectueuse	
JEUNESSE	6
PORTRAIT	7

Marcilly en Villette

Regards sur Marcilly-en-Villette
62, place de l'église
45240 Marcilly-en-Villette
Tél. : 02 38 76 10 19 - Fax : 02 38 76 17 52
E-Mail : marcillyenvillette@wanadoo.fr
www.marcilly-en-villette.fr

Directeur de la Publication : X. Deschamps
Rédactrice en chef : J. Bachmann
Rédaction : Commission Communication
Conception & Création : www.enola-creation.fr
Crédits photos : mairie de Marcilly-en-Villette
Dépôt légal : avril 2012



L'ouverture de la pêche à l'étang communal marque la fin de l'hiver et le réveil de la nature. À Marcilly nous avons à cœur de respecter cette richesse en favorisant son observation et sa préservation. Grâce à un partenariat efficace entre la municipalité qui fournit la logistique et les professeurs des écoles qui fournissent la pédagogie, les enfants de notre commune sont sensibilisés dès l'école maternelle à l'environnement. Ce fut l'an dernier la création d'une mare pédagogique à l'école maternelle et cette année la plantation d'une haie pour les oiseaux au sein de l'école élémentaire. Ces deux créations sont venues compléter le potager que les enfants ont installé pour la troisième année consécutive.

Le dynamisme de notre école est le reflet du dynamisme de notre commune qui s'accroît et accueille toujours plus d'enfants. Afin d'améliorer la qualité de cet accueil, il a été nécessaire de réfléchir sur l'agrandissement du restaurant scolaire qui devient trop exigu. C'est avec l'aide d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et d'un effort financier conséquent (560 000 € HT de travaux) que cette opération a pu trouver une issue favorable. Ce sont des travaux d'envergure qui vont démarquer dès le mois d'avril et qui devront être terminés pour la prochaine rentrée scolaire. Tout a été étudié afin que les inévitables désagréments pour les élèves et les riverains soient réduits au minimum.

Enfin, ce printemps voit également l'aboutissement d'un long travail de conception de la commission communication et notamment de deux de ses membres, Jocelyne Bachmann et Michel Péquignot, avec la mise en ligne du nouveau site internet de la commune. Ce site a été pensé pour tous nos concitoyens mais également pour les touristes de passage afin de les inciter à faire une pause dans notre belle commune. N'hésitez pas à le découvrir et à le consulter sur www.marcilly-en-villette.fr. Ce printemps 2012 voit donc fleurir de beaux projets pour les habitants de la commune... ▣

Xavier Deschamps

Maire de Marcilly-en-Villette

Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin

Vice-Président du Conseil Général du Loiret



INFO TRÈS UTILE

Connaissez-vous l'OTV (Opération Tranquillité Vacances)? Mise en place depuis 2009 par la gendarmerie, elle permet aux particuliers, durant leurs congés, de profiter de contrôles réguliers de leur habitation. Les périodes de vacances scolaires sont traditionnellement marquées par une recrudescence des cambriolages dans les résidences inoccupées. Ce dispositif, ayant un rôle dissuasif, a déjà fait ses preuves. Il suffit de remplir un questionnaire pour préciser vos dates de départ et de retour, votre adresse ainsi que le nom de la personne à contacter en cas de problème. Lors des patrouilles effectuées dans la commune, les gendarmes passent systématiquement devant chez vous. ▣

Où trouver le questionnaire? À la brigade de gendarmerie ou sur le site http://www.interieur.gouv.fr/rubrique_démarches_administratives

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le guide des associations concernant les horaires des séances de scrabble. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez venir à la Salle des Associations, rue des Relais, tous les jeudis à partir de 14 h (et non 20 h 30) ainsi que le 3^e vendredi de chaque mois à partir de 20 h 30.

Pour tout renseignement: COSM Scrabble, Monique DODU 02 38 76 14 50 ▣

2038

C'est le chiffre de la population totale de Marcilly-en-Villette au 1^{er} janvier 2012. Pour mémoire, la population totale est l'addition de la population municipale (vivant dans la commune) et de la population comptée à part (vivant temporairement à l'extérieur de la commune, étudiants par exemple). Avec 2019 habitants en 2011, Marcilly est une des rares communes du canton qui voit sa population augmenter. ▣

C'est nouveau et c'est pour vous!

La pièce contiguë à la salle du Conseil Municipal a été rénovée. Elle hébergera dorénavant des expositions en libre accès et accessibles à tous aux heures d'ouverture de la mairie.

La première exposition proposée concerne les éco-gestes et sera visible à partir du samedi 14 avril 2012 jusqu'au jeudi 26 avril 2012. Les prochaines expositions seront annoncées par voie de presse, sur le bulletin municipal et sur le tout nouveau site internet de la commune.

N'hésitez pas à venir aiguiser votre curiosité et à enrichir vos connaissances. ▣

Liste électorale

La liste électorale a fait l'objet d'une refonte pour 2012, la dernière datant de 2007. La refonte permet la renumérotation des électeurs en tenant compte des inscriptions et des radiations enregistrées durant les années 2008, 2009, 2010 et 2011. La nouvelle carte d'électeur, adressée courant mars à chaque personne inscrite sur la liste électorale, annule donc la précédente carte. Il y aura lieu de la signer dans la case prévue à cet effet « signature du titulaire ». La signature du Maire n'est pas

indispensable, la mention est suffisante.

Cette carte est à présenter lors des futurs scrutins électoraux afin de faciliter le bon déroulement des opérations de vote, sachant qu'elle mentionne le bureau de vote (1 ou 2 selon le découpage alphabétique).

Comme pour les votes précédents, les bureaux de vote se situent Salle Chantaloup et sont ouverts de 8 h à 18 h. Dates des prochains scrutins 2012 : 22 avril - 6 mai - 10 et 17 juin. ▣

État civil

NAISSANCES

- ▣ 5 août 2011 > Luca FURET
- ▣ 27 août 2011 > Callie TOUTAIN
- ▣ 17 octobre 2011 > Dina SAOUIKI
- ▣ 30 octobre 2011 > Margaux DODU
- ▣ 4 décembre 2011 > Clara ALLEGRET MARET
- ▣ 22 décembre 2011 > Antoine IMBERT
- ▣ 6 janvier 2012 > Amel FALLOUK
- ▣ 12 janvier 2012 > Enora MAITREJEAN
- ▣ 14 janvier 2012 > Léo CHARRON
- ▣ 22 janvier 2012 > Warren HÉROUARD
- ▣ 19 mars 2012 > Joshua DA COSTA MERRELHO

DÉCÈS

- ▣ 13 septembre 2011 > Marcel VEILLAT
- ▣ 13 octobre 2011 > Claude MARCHIVES
- ▣ 11 novembre 2011 > Paulette CHAMAILLARD épouse CRESPIN
- ▣ 21 novembre 2011 > Danielle DESCHAMPS épouse PIGUET
- ▣ 22 novembre 2011 > Hubert GAUTHIER
- ▣ 13 décembre 2011 > André LANDRE
- ▣ 29 décembre 2011 > Patrice RIBARD
- ▣ 20 janvier 2012 > Prisca TAFFARY épouse GILLET
- ▣ 4 mars 2012 > Alain LE GUILLARD

MARIAGES

- ▣ 10 septembre 2011 > Céline ALLIOT et Richard PORTAL
- ▣ 17 mars 2012 > Myriam BEN ALI et Loïc SZYMANEK



Le nœud au mouchoir

- > **jeudi 12 avril**
Ramassage des déchets verts
- > **Samedi 14 avril**
Contes Emoi (Salle des Fêtes)
Carnaval école maternelle
(Départ place de l'église)
- > **Dimanche 15 avril**
Repas - Club des Anciens
(Salle des Fêtes)
Bourse aux Fils – Association Familiale (Salle Chantaloup)
- > **Dimanche 29 avril**
Souvenir des Déportés
- > **Mardi 8 mai**
Commémoration Armistice 1945
- > **Mercredi 9 mai**
Ciné Sologne (Salle Chantaloup)
- > **Vendredi 11 mai**
Atelier Folk – Guerluchon
(Salle des Fêtes)
- > **Samedi 12 mai**
Soirée Danse de Salon
(Salle Chantaloup)
Concert à l'église
Concours National d'attelage
Centre équestre – La Poulardière
- > **Dimanche 13 mai**
Concours National d'attelage
Centre équestre – La Poulardière
Goûter du CCAS (Salle des Fêtes)
- > **Mardi 15 mai**
AG Ciné Marcilly
(Maison des Associations)
- > **jeudi 17 mai**
1^{re} Communion (église de Ménes-treau)
- > **Dimanche 27 mai**
Profession de Foi (église de Marcilly)
- > **Vendredi 1^{er} juin**
Atelier Folk – Guerluchon
(Salle des fêtes)
Initiation judo pour enfants
COSM Judo – Dojo
- > **Dimanche 3 juin**
Bric-à-Brac – Association Familiale
Promenade du Bourillon
- > **Lundi 4 juin**
Balayage des caniveaux
- > **Mardi 5 juin**
Initiation judo pour enfants
COSM Judo – Dojo
- > **Vendredi 8 juin**
Initiation judo pour enfants
et adultes
COSM Judo – Dojo
- > **Mardi 12 juin**
Initiation judo pour enfants
COSM Judo – Dojo
- > **Vendredi 15 juin**
Initiation judo pour enfants et
adultes
COSM Judo – Dojo
- > **Lundi 18 juin**
Commémoration Appel du 18 juin
- > **Mardi 19 juin**
Initiation judo pour enfants
COSM Judo - Dojo
- > **Jeudi 21 juin**
Fête de la musique - Place de l'église
- > **Vendredi 22 juin**
Kermesse des écoles
- > **Samedi 23 juin**
Nuit du cinéma
Salle Chantaloup

Fête des Lapins

C'est maintenant devenu un rendez-vous pour tous les jeunes enfants et leurs parents le dimanche de Pâques. Le lapin sera là pour distribuer des œufs en échange de bouchons rapportés (5 bouchons de 3 couleurs différentes pour 1 œuf). De la maternelle au CM2 tous les enfants de Marcilly-en-Villette sont conviés à venir les ramasser dans l'herbe



du parcours de santé dès 16 h le **dimanche 8 avril 2012**.

Pour mémoire, les bouchons collectés à Marcilly-en-Villette sont récupérés par l'association « Bouchons ça Roule ». Le produit de la collecte annuelle permet de financer un projet en faveur d'une personne handicapée de notre commune. Des collecteurs sont à votre disposition à la déchèterie, dans les écoles et chez les commerçants. ▢

100 ANS!

Étiennette a fêté ses cent ans le 9 décembre 2011. Toute sa famille s'est réunie à la salle de fêtes pour marquer cet événement chargé en émotion. Étiennette est la deuxième Marcilloise à atteindre cet âge vénérable, rappelons en effet que Raymonde Sevin, résidant à la maison de retraite d'Yvoy le Marron, a également fêté son centenaire le 16 avril 2011. Voilà l'occasion de lui souhaiter à elle aussi un bon anniversaire pour sa 101^{ème} année. ▢



Séance du 4 novembre 2011

Taxe d'aménagement

Le Conseil décide, dans le cadre de la nouvelle taxe d'aménagement qui remplacera la taxe locale d'équipement à dater du 1^{er} mars 2012, de fixer le taux à 5 % sur l'ensemble de la commune avec une exonération pour les habitations principales bénéficiant d'un prêt à taux zéro.

Réserve Foncière de La Chaise

Le Conseil confie l'assistance à maîtrise d'ouvrage, après appel d'offres, à Pierrimo Conseil d'Orléans, pour un montant de 30 000 € HT.

Périmètre de captage d'eau potable

Le Conseil confie l'étude environnementale au cabinet Eau & Industrie d'Olivet pour un montant de 9 350 € HT.

Assistance technique sur les installations de pompage et de déferrisation du château d'eau

Le Conseil attribue le marché d'une durée de 3 ans à Véolia, pour un montant annuel de 7 900 € HT.

Communauté de Communes : groupement de commandes pour les transports scolaires

Le Conseil désigne M. Pouget (titulaire) et M. Nieuviarts (suppléant) pour siéger au sein de la CAO, et représenter la commune dans le cadre du groupement de commandes.

Séance du 14 décembre 2011

Agrandissement et restructuration du restaurant scolaire

Le Conseil prend connaissance de l'avant projet définitif ainsi que du plan de financement prévisionnel. Il donne son accord pour que ces travaux estimés à 600 000 € HT soient réalisés, sous réserve d'un appel d'offres fructueux, pour la rentrée scolaire de septembre 2012.

Tarifs du service des Eaux et Assainissement

À dater du 1^{er} janvier le tarif du m³ d'eau sera de 0,91 € et le tarif du m³ d'eau assainie sera de 0,84 €.

Éclairage Public : résultat appel d'offres pour l'entretien et maintenance des réseaux d'éclairage public

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du résultat de l'appel d'offres examiné par la Commission d'Appel d'Offres, décide d'attribuer le marché à l'entreprise Citéos de Fleury les Aubrais, pour un montant unitaire de 16 € HT par foyer lumineux.

Chemins piétonniers

Une subvention va être demandée auprès du Conseil Régional à travers le Pays Sologne Val Sud pour créer 2 chemins piétonniers permettant de sortir du bourg en toute sécurité le long des routes d'Orléans et de Sennely.

Projet de Ligne à Grande Vitesse « Paris, Orléans, Clermont-Ferrand, Lyon »

Le Conseil Municipal a tenu à contribuer à la réflexion collective en prenant en compte la position du territoire communal situé d'une part au nord de la Sologne, ce qui milite pour le tracé médian évitant la Sologne, et d'autre part au sud de l'agglomération orléanaise ce qui privilégie le tracé ouest le plus à même d'assurer le développement économique de ce secteur.

Séance du 16 mars 2012

Comptes administratifs 2011

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, sous la présidence de M. Marcel Vilpoux, doyen d'âge, le compte administratif de l'exercice 2011 qui se résume ainsi :

- pour le budget général : d'une part un excédent de 254 728,95 € en section de fonctionnement et d'autre part un déficit de 283 227,20 € en section d'investissement.
- pour le budget eau et assainissement : d'une part un excédent de 60 948,43 € en section de fonctionnement et d'autre part un excédent de 54 723,92 € en section d'investissement.

Budgets Primitifs 2012

À l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté :

- le budget général 2012 qui s'équilibre en fonctionnement à 1 510 698 € et en investissement à 1 636 840,82 €.

Le Conseil Municipal maintient les taux des trois taxes (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie).

- le budget eau et assainissement qui s'équilibre en fonctionnement à 320 647,56 € et en investissement à 260 210,03 €.
- le budget de l'aménagement de la réserve foncière de La Chaise qui s'équilibre en fonctionnement à 100 000 €.

Subventions

Le montant total des subventions allouées s'élève à la somme de 38 019 €.

Budget d'investissement 2012

Dans la section d'investissement, il a été notamment prévu les opérations suivantes :

- l'agrandissement et la restructuration de la cantine
- l'aménagement de la place de l'Église (1^{re} tranche) avec la réalisation des sanitaires publics et de l'accès de l'église pour personnes à mobilité réduite
- un 1^{er} crédit de 30 000 € en vue de la réalisation d'un plateau multi-sports.

Agrandissement et restructuration de la cantine

Le Conseil Municipal prend connaissance du résultat de l'appel d'offres pour les travaux d'agrandissement et restructuration de la cantine. Le montant total des travaux est de 558 275,97 € HT, pour une estimation de 606 800 € HT. Ces travaux seront réalisés d'avril à août 2012, pour une ouverture du nouveau restaurant scolaire en septembre 2012.

Fourniture et pose de compteurs d'eau équipés de modules radio

Le Conseil Municipal prend connaissance du résultat de l'appel d'offres pour ce marché à bons de commande qui sera réalisé sur 4 exercices. Le montant total du marché est de 141 507,32 € HT.

Centre de Loisirs 2012

Le Centre de Loisirs, animé par Cigales et Grillons, se déroulera à Ménes-treau-en-Villette, à la Maison des Associations, route de Vouzon, du lundi 9 juillet au vendredi 3 août 2012. Le centre accueillera les enfants de 4 ans à 12 ans inclus. Le Conseil décide de porter le tarif, au-delà du quotient familial, à 19 € la journée. ▢



Une démarche respectueuse

La nécessité de préserver notre environnement n'est plus une utopie ni une vague idée. Le fait même de respecter une nature dans laquelle évoluent nos enfants relève du simple bon sens au-delà de l'acte politique.

La municipalité avait pris l'engagement en mars 2008 de favoriser l'achat de produits intégrant le développement durable, d'où la décision de remplacer les produits chimiques classiques, utilisés dans le cadre de l'entretien des locaux communaux, par de nouveaux produits de nettoyage issus de la recherche de pointe sur les biotechnologies avec un triple but : un nettoyage efficace, une innocuité humaine et une préservation de l'environnement. C'est ce qu'on appelle la bioefficacité.

Ces produits, mis au point et fabriqués en France, sont élaborés à l'aide de micro-organismes et ont une biodégradabilité complète à 99 % en moins de 14 jours. Ils peuvent être utilisés à mains nues car inoffensifs pour la peau et ne dégagent aucune vapeur toxique. Ils ne sont pas agressifs pour les surfaces traitées qu'ils respectent et préservent. De plus leur utilisation régulière améliore le travail du nettoyage en le facilitant car le biofilm déposé est rémanent et limite l'incrustation des salissures.

Le personnel communal n'est plus en

contact avec des produits chimiques de même que les bébés du RAM ou des Petits Faons, les écoliers, les sportifs, les musiciens, bref tous les utilisateurs des locaux communaux.

En ce qui concerne la désinfection, absolument nécessaire pour certains locaux comme les sanitaires, elle est assurée par un produit virucide et bactéricide qui agit spécifiquement et immédiatement, ce qui n'est pas le cas de l'eau de javel qui, elle aussi, a été supprimée.

Cette mise en place s'est effectuée progressivement car elle a demandé quelques mises au point et un changement des habitudes de nettoyage. Actuellement, le ménage de l'ensemble des locaux est réalisé avec seulement trois produits de base : pour sols, pour sanitaires et pour autres surfaces.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ces produits qui ont un coût d'achat certes plus élevé, se révèlent être compétitifs et économiques à la condition de respecter scrupuleusement les dosages de dilution car ils sont ultra-concentrés.

Le développement durable, en parler c'est bien, mais agir c'est mieux. La mise en place de ces produits signe la volonté de ce changement d'état d'esprit indispensable à la préservation d'un cadre de vie auquel nous sommes tous attachés à Marcilly-en-Villette. ▢

Pourquoi arrêter d'utiliser l'eau de javel ?

En désinfectant à outrance et systématiquement les surfaces avec de l'eau de javel, qui est un produit toxique et corrosif, on bouleverse un équilibre naturel constitué de micro-organismes indispensables à notre bonne santé car ils contribuent à développer notre immunité, et, on permet à des bactéries plus résistantes et souvent pathogènes de prendre le pas sur les autres. « Nettoyer à l'eau de javel » est un non-sens : l'eau de javel ne nettoie pas, elle ne fait que détruire et elle est, de plus, bien moins efficace sur une surface sale. ▢

Ça bouge au printemps à Marcilly-en-Villette. Les enfants de l'école élémentaire mettent en valeur le cadre naturel de leur école en participant au travers de leur projet de classe à différentes actions environnementales.

Une haie pour les oiseaux

La plantation d'une haie à l'intérieur de l'école a été la première réalisation du printemps. Avec l'aide de Denis Miège, intervenant nature, qui initie régulièrement les enfants de notre école et Séverine l'agent communal chargée du

fleurissement de la commune, la classe du CM2 de Madame Martinelli a découvert tout le travail nécessaire à la plantation d'arbres.

• Le choix des végétaux : érable, noisetier, sureau, charme, hêtre et églantier, a été

mûrement réfléchi. Ils devaient être robustes, porteurs de fruits pour nourrir les oiseaux et aussi pouvoir leur servir d'abri.

- Le choix de l'emplacement: deux rangées en quinconce ont été créées, les arbustes piquants ayant été placés du côté du potager, zone où personne ne doit passer.
- Les précautions de plantation avec, pour enduire les racines des arbustes, la fabrication d'une bouillie appelée pralin à base d'argile, pour aider les racines à guérir, et de bouse de vache pour apporter des hormones de croissance.

À terme cette haie va protéger du vent le potager et même l'école lorsqu'elle sera haute. Ce sera également un superbe laboratoire d'observation pour tous les enfants de l'école. ▢



Le potager des enfants



Il y avait beaucoup d'effervescence le jour du printemps du côté de la classe du CE2 de Monsieur Coladant. Les enfants et leur professeur, des parents volontaires et Denis Miège ont entrepris pour la troisième année consécutive de mettre en place le potager. Tous les instruments,



prêts par les familles, étaient là, du cordeau à l'arrosoir pour mener à bien cette tâche. Par petits groupes les enfants ont tous participé à l'installation des légumes sous forme de graines ou de plants d'épinards, de navets, de fèves, de choux, de salades, de pois, de carottes, de



radis, d'oignons, d'échalotes, d'ail et de fraisiers. Il y a même un espace pour les herbes aromatiques avec le laurier, le thym et le persil qui, lui, sera semé un peu plus tard. Là aussi les règles de plantations ont été expliquées et appliquées. Affaire à suivre avec le cycle des saisons... ▢

Civisme au féminin



Clarisse Lefèvre

Ses grands-parents sont arrivés de Darvoy en 1969 pour poser leurs bagages à Marcilly à l'heure de la retraite. 40 ans après leur petite-fille, Clarisse Lefèvre, est élue au conseil municipal à l'âge de 26 ans, ce qui fait d'elle la plus jeune des conseillers municipaux.

Son grand-père, André Beauvallet, amoureux de Marcilly, s'est beaucoup investi au sein du club des anciens. Ses parents, Catherine et Philippe Beauvallet viennent agrandir le cercle familial et s'installent dans le bourg. Clarisse a deux ans et elle franchit les étapes de la scolarité, d'abord à Marcilly en fréquentant la maternelle puis l'école

élémentaire, tout comme sa sœur et son frère un peu plus tard. Elle intègre ensuite le collège de La Providence à Olivet, puis le lycée Ste Euverte à Orléans et enfin l'école d'infirmières qui va clôturer son cursus. Elle grandit à Marcilly, fait du sport à Marcilly, s'amuse à Marcilly et s'y marie en 2005 avec un de ses copains d'enfance, Mallory Lefèvre.

Pendant ce temps-là, ses parents prennent une part active dans la vie de la commune jusqu'à leur départ il y a 11 ans. Ils sont tous les deux pompiers volontaires et s'investissent au sein de différentes associations et Catherine, qui est infirmière libérale, sillonne Marcilly du matin au soir tout en s'occupant de ses trois enfants. C'est Philippe, alors conseiller municipal, qui est à l'origine avec Catherine de l'organisation du salon de photos qui a lieu tous les deux ans en alternance avec le salon de peinture. Bon sang ne saurait mentir c'est tout naturellement que Clarisse, qui est infirmière comme sa maman, commence à s'investir elle aussi, d'abord au sein d'associations sportives, puis en choisissant de faire partie du conseil municipal. La vie déroule son ruban, c'est la naissance d'Olivier puis Clarisse et Mallory s'installent dans leur maison au lotissement du Buisson où ils sont à l'origine avec des amis de la fête du lotissement organisée annuellement. La famille s'agrandit avec Paul et enfin Emmanuelle.

Au sein du Conseil Municipal, Clarisse apporte une aide pertinente. Elle encadre le Conseil Municipal des Jeunes, coordonne les actions de Bouchons ça Roule et participe activement aux réunions et à tout ce que la municipalité organise.

Clarisse, jeune maman de trois enfants, infirmière à l'hôpital de La Source, membre de différentes associations, sportive, conseillère municipale contribue par son investissement personnel à mettre sa commune en lumière. Bien sûr il a fallu apprendre à jongler avec l'emploi du temps mais, pour elle, il est important de participer. Qui dit mieux! =

3 questions à Clarisse Lefèvre

QU'EST CE QU'IL EST IMPORTANT POUR VOUS DE TRANSMETTRE À SES ENFANTS ?

Pour moi, transmettre des valeurs telles que l'entraide, le partage, le respect est fondamental. On a tous besoin des autres, apprendre à vivre ensemble est important.

QUE REPRÉSENTE LA VIE À MARCILLY POUR VOUS QUI Y AVEZ GRANDI ?

C'est vrai qu'en grandissant on a envie d'aller voir ailleurs et c'est ce qu'ont d'abord fait beaucoup de mes amis qui sont depuis revenus, car ici nous avons tous les avantages d'une vie à la campagne tout en ayant sur place une offre de services de qualité, et en plus nous sommes proches de la ville. On vit bien à Marcilly.

VOUS AVEZ SÛREMENT ENCORE DES RÊVES CLARISSE ?

Comme tout le monde gagner au loto ! Et puis il faudrait déménager Marcilly dans les Alpes car j'adore la montagne ! Plus sérieusement il y a beaucoup de choses que j'ai envie de découvrir comme par exemple faire un stage d'œnologie car j'apprécie le très bon vin et j'aimerais en connaître toutes les subtilités pour encore mieux le déguster.

Le nouveau site est en ligne !

Marcilly en Vilette



- › Le village
- › Vie municipale
- › Vie quotidienne
- › Vie économique
- › Sports et Loisirs
- › Tourisme
- › Infos pratiques

Agenda

31
mars

Soirée Comité de
Jumelage

Salle des Fêtes

> Consulter l'agenda

À l'affiche

La pêche est
ouverte
à l'étang
communal
depuis le
24 mars 2012

www.marcilly-en-villette.fr

Vous y trouverez toutes les informations dont vous avez besoin... et bien plus encore !

